

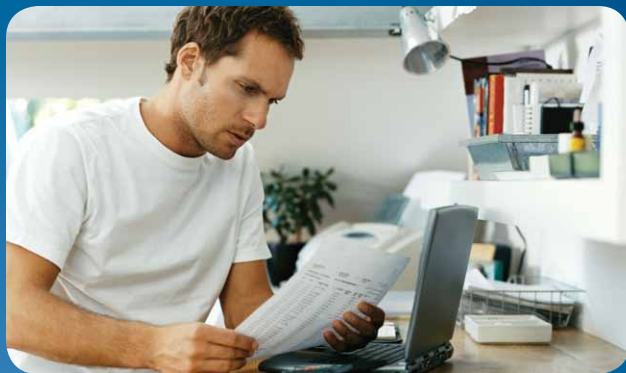
lautorite.qc.ca



Comment faire
le point sur vos
finances personnelles?



**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**



Qui sommes-nous?

L'Autorité des marchés financiers est l'organisme de réglementation et d'encadrement du secteur financier au Québec. Elle veille à la protection du public en appliquant les lois et règlements sur les assurances, les valeurs mobilières (par exemple les actions et les obligations), les institutions de dépôt (à l'exception des banques) et la distribution de produits et services financiers.

L'Autorité des marchés financiers vous propose une série de trois guides sur la gestion de vos finances personnelles. Ce guide est le premier de la série. Il vous aidera à faire votre bilan, votre budget et préciser vos objectifs financiers afin de les atteindre. Les autres guides de cette série sont : *Comment choisir vos placements?* et *Comment choisir avec qui investir?*

AVIS

L'Autorité, sa direction et son personnel ne sont pas responsables des conséquences d'erreurs qui pourraient avoir été commises dans la rédaction du présent document. Elle vous propose ce guide à titre d'information. Elle n'offre aucun conseil sur l'achat de produits ou l'utilisation de services financiers particuliers.

L'information contenue dans ce document est à jour en date de juillet 2011.

Le présent document est disponible sur le site Web de l'Autorité.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2011

ISBN 978-2-550-62807-1 (Imprimé)

ISBN 978-2-550-62808-8 (En ligne)

Table des matières

3 étapes à suivre pour mieux gérer vos affaires	
1. Faites un bilan financier.....	4
2. Faites un budget mensuel.....	7
3. Précisez des objectifs financiers	13
La différence entre l'épargne et l'investissement	16
L'importance d'épargner tôt	16
L'importance du rendement.....	17

Faire le point sur vos finances personnelles

Réfléchissez à votre situation financière actuelle, puis répondez aux questions suivantes :

- . Avez-vous récemment fait le bilan de vos finances personnelles?
- . Quel est le solde de vos dettes, le montant de vos épargnes ou de vos investissements?
- . Avez-vous déjà pris le temps de bien identifier l'ensemble de vos revenus et de vos dépenses?
- . Avez-vous des objectifs précis pour épargner ou investir?

Si vous ne connaissez pas la réponse à certaines de ces questions, ou si la réponse que vous avez donnée ne vous convient pas, ce guide peut vous aider.

Ce guide vous propose trois étapes pour atteindre vos objectifs d'épargne et d'investissement : d'abord faire un bilan financier; ensuite établir et suivre un budget mensuel; puis finalement préciser vos objectifs financiers.

3 étapes à suivre pour mieux gérer vos affaires

Pour réaliser ces étapes, n'hésitez pas à vous faire aider d'un représentant (personne qui vous offre un produit ou un service financier).

1.

Faites un bilan financier



Faire un bilan vous permettra de mieux connaître votre situation financière et de vérifier où vous en êtes financièrement. Pour vous aider, vous pouvez utiliser les grilles dans les pages suivantes, également disponibles sur le site www.lautorite.qc.ca. Nous vous proposons de le faire périodiquement.

Dans la section **VOS AVOIRS**, portez une attention particulière aux montants à inscrire pour la valeur de vos régimes enregistrés comme les REER. Les montants que vous retirez de ces régimes s'ajoutent à vos revenus et vous devez alors payer de l'impôt. Inscrivez les montants nets d'impôt. Il est normal que vous ne connaissiez pas le montant exact d'impôt à payer. Vous pouvez demander l'aide d'un représentant.

Dans la section **VOS DETTES**, n'oubliez pas d'inscrire les achats que vous faites en payant un certain montant chaque mois. Par exemple, si vous venez d'acheter un téléviseur en le payant à raison de 20 \$ par mois pendant 36 mois, vous devez inscrire le solde de cette dette, par exemple 720 \$.

Pour transformer des dépenses hebdomadaires en dépenses mensuelles, multipliez la valeur par 4,33. Les multiplier par 4 étalerait les dépenses sur 48 semaines plutôt que 52.

Votre valeur nette est négative?

Dans un tel cas, faire votre bilan vous permet de reconsidérer certains comportements financiers comme vos habitudes d'épargne ou votre utilisation du crédit.

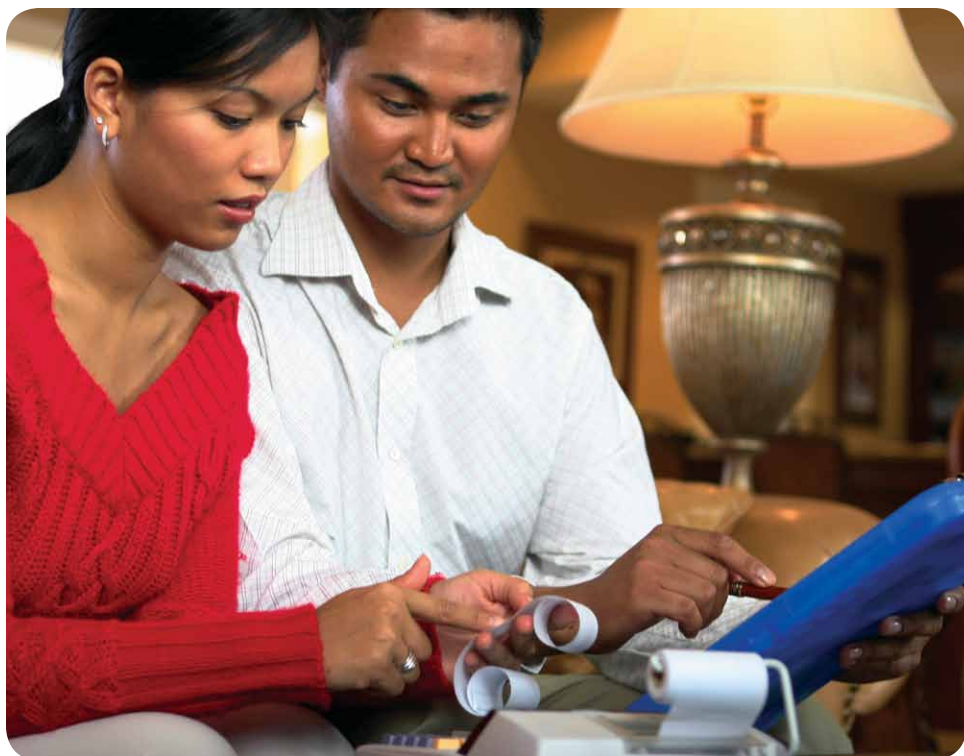
La prochaine étape devrait idéalement être consacrée à un examen approfondi de vos revenus et de vos dépenses. Vous pourrez alors choisir de diminuer certaines dépenses ou encore trouver d'autres sources de revenus pour accroître vos chances d'atteindre vos objectifs financiers. Si vous avez des questions, prenez-les en note. Posez-les à votre représentant.

VOS AVOIRS	Vous	Votre conjoint	
Argent comptant			
Comptes de chèques ou d'épargne			
Compte d'épargne libre d'impôt (CELLI)			
REER / FERR / CRI / FRV*			
Valeur de rachat - assurance vie			
Placements non enregistrés**			
Régime de retraite avec votre employeur			
Immeuble(s) (maison, chalet ou autre)			
Biens commerciaux (équipement, inventaire, etc.)			
Véhicules			
Autres actifs			Total pour les 2 conjoints
TOTAL DE VOS AVOIRS			
VOS DETTES	Vous	Votre conjoint	Taux d'intérêt**
Solde de cartes de crédit			
Solde de marges de crédit			
Solde d'emprunts personnels			
Solde d'emprunts automobiles			
Solde de l'hypothèque			
Solde des prêts étudiants			
Autres dettes			Total pour les 2 conjoints
TOTAL DE VOS DETTES			
Valeur nette pour les 2 conjoints			
VALEUR NETTE (avoirs – dettes)			

* REER : régime enregistré d'épargne retraite / FERR : fonds enregistré de revenu de retraite / CRI : compte de retraite immobilisé / FRV : fonds de revenu viager.

** Les placements non enregistrés sont ceux qui ne s'accumulent pas à l'abri de l'impôt.

** Inscrivez le taux d'intérêt que vous payez sur vos dettes. Une fois le paiement minimum fait pour chacune des dettes, remboursez les dettes qui ont le taux d'intérêt le plus élevé, en tenant compte que certains intérêts sont déductibles d'impôt, par exemple certains emprunts pour investir. Consultez un représentant au besoin.



RÉVISEZ RÉGULIÈREMENT VOTRE BUDGET

Un budget vous aide à atteindre vos objectifs financiers. Il vous fixe certaines balises afin de ne pas vivre au-dessus de vos moyens. Vous devez toutefois le rajuster périodiquement pour tenir compte des changements à votre situation financière.

2.

Faites un budget mensuel



Même s'il est souvent considéré comme ardu et qu'il exige un minimum de discipline, le budget mensuel constitue le meilleur outil de suivi des revenus et dépenses. Le budget est également fort utile pour prévoir les dépenses importantes et ainsi éviter de toujours recourir au crédit pour les financer.

Le budget permet de voir d'où vient votre argent et ce que vous en faites. Complétez les grilles suivantes en y inscrivant les montants que vous pensez obtenir et dépenser au cours d'une certaine période (par exemple un mois ou un trimestre). Vous pourrez ainsi tenter de respecter votre budget afin d'atteindre vos objectifs.

REVENUS	Vous	Votre conjoint	Ménage
Salaire net			
Revenus nets de location			
Prestations de régimes publics (Assurance emploi, CSST, RRQ, etc.)			
Prestations de régimes privés (d'un régime de retraite, d'un assureur, etc.)			
Allocation pour enfants			
Revenus de pension alimentaire			
Revenus de placement*			
Autres revenus			
TOTAL DES REVENUS			

Ces grilles sont disponibles en format Excel dans la section Finances personnelles du site www.lautorite.qc.ca.

* Les revenus de placement font partie des revenus. Cependant, les sommes qui proviennent de régimes enregistrés ne sont pas nécessairement disponibles si vous n'êtes pas retraité. De plus, généralement, la valeur de ces placements fluctue, de sorte qu'il est difficile d'évaluer le montant à recevoir. Pour simplifier l'exercice, vous pouvez inscrire 0 et considérer que vous réinvestirez ces sommes, de sorte qu'elles ne sont pas disponibles.

DÉPENSES	Vous	Votre conjoint	Ménage
HABITATION			
Loyer / hypothèque			
Électricité / chauffage			
Téléphone / câble / Internet			
Taxes municipales / scolaires			
Assurance habitation			
Frais de copropriété			
Entretien de la maison			
Ameublement, accessoires, outils			
Autres dépenses d'habitation			
Total des dépenses associées à l'habitation			
TRANSPORT			
Transport en commun			
Essence			
Assurance auto			
Immatriculation			
Permis de conduire			
Location auto / stationnement			
Entretien et réparation			
Autres dépenses associées au transport			
Total des dépenses associées au transport			
ASSURANCE DE PERSONNES			
Assurance vie			
Autres assurances (maladie, médicaments, etc.)			
Total des dépenses associées aux assurances			
ALIMENTATION			
Épicerie			
Restaurant			
Alcool			
Total des dépenses en alimentation			
HABILLEMENT			

DÉPENSES	Vous	Votre conjoint	Ménage
LOISIRS			
Activités culturelles			
Activités sportives			
Journaux, revues, musique			
Location de films et de jeux			
Loteries			
Voyage / vacances			
Autres dépenses associées aux loisirs			
Total des dépenses de loisirs			
ÉDUCATION			
Cours			
Matériel scolaire			
Sorties pédagogiques			
Autres dépenses associées à l'éducation			
Total des dépenses en éducation			
SOINS DE SANTÉ / BEAUTÉ			
Coiffeur			
Esthéticienne			
Pharmacie			
Dentiste, optométriste, autres			
Total des dépenses en soins de santé / beauté			
DIVERS			
Cadeaux			
Animaux			
Tabac			
Argent de poche pour enfants			
Frais bancaires			
Pension alimentaire			
Frais de garde			
Autres dépenses			
Total des dépenses diverses			
TOTAL DES DÉPENSES			

REMBOURSEMENT DE DETTES (AUTRES QU'HYPOTHÉCAIRES)	Vous	Votre conjoint	Ménage
Carte de crédit 1			
Carte de crédit 2			
Autres cartes de crédit			
Marge de crédit 1			
Marge de crédit 2			
Prêt personnel			
Prêt étudiant			
Prêt REER			
RAP			
Autres emprunts			
TOTAL DES REMBOURSEMENTS DE DETTES			
ÉPARGNE	Vous	Votre conjoint	Ménage
Fonds de réserve			
REER			
REEE			
CELI			
Projets spéciaux			
Autres épargnes			
TOTAL DE L'ÉPARGNE			
SURPLUS OU DÉFICIT DE LA PÉRIODE (REVENUS – DÉPENSES – REMBOURSEMENTS DE DETTES – ÉPARGNE)			



Notez sur un calendrier les dates et les montants des dépenses importantes que vous devrez faire, par exemple les taxes municipales, les assurances, les dépenses des fêtes, les vacances annuelles, etc. Ainsi, vous pourrez payer comptant ces dépenses le moment venu au lieu de vous endetter et payer des frais d'intérêt.

Est-ce que vous prévoyez des changements importants dans votre vie qui affecteront vos finances? La naissance d'un enfant, l'achat d'une maison, un nouvel emploi, etc. peuvent modifier considérablement vos finances. La planification de ces événements aide à éviter les surprises et le recours au crédit.

L'utilisation judicieuse des cartes de crédit

Certaines cartes de crédit offrent des récompenses lorsque vous les utilisez. Par exemple, des cartes qui n'ont pas de frais annuels vous offriront 1 % de vos dépenses en argent, en points bonis ou en crédit pour faire des achats. L'utilisation de votre carte de crédit vous permet alors de limiter le nombre de vos transactions bancaires et ainsi diminuer les frais, en plus de vous rapporter! Attention! Cela ne sera rentable que si vous payez à chaque mois le solde de votre carte de crédit : sinon, les frais d'intérêts que vous paierez annuleront les bienfaits de cette stratégie.

Des organismes peuvent vous aider

Les ACEF et Services budgétaires populaires (parfois identifiés sous d'autres noms) sont présents un peu partout au Québec et offrent une gamme variée de services reliés au budget. La plupart sont regroupés au sein de l'Union des consommateurs, la Coalition des associations de consommateurs ou encore Option Consommateurs.

Soyez prêt!

Un fonds d'urgence devrait vous permettre de vivre convenablement au moins trois mois sans revenu. En constituer un est un beau défi à relever pour s'initier à l'épargne. Aussi, avez-vous un testament? L'absence de testament peut occasionner des frais élevés et des délais inutiles pour la distribution de vos avoirs à votre décès. De plus, un testament bien rédigé assurera que le partage sera fait selon vos volontés.

Mettre de côté la somme requise pour ne pas payer de frais bancaires

Les institutions financières chargent différents frais, par exemple lorsque vous faites des transactions au guichet, au comptoir ou sur Internet. Les institutions offrent des forfaits vous permettant de payer un montant fixe à chaque mois plutôt que des frais pour chaque opération. Plusieurs institutions ne chargent aucuns frais si vous maintenez dans votre compte un solde, généralement entre 1 000 \$ et 5 000 \$, selon les institutions et les forfaits désirés. Par exemple, maintenir un solde de 1 000 \$ pourrait vous permettre de faire un nombre limité de transactions sans frais.

Accumuler la somme exigée pour ne pas payer de frais peut être un objectif intéressant et... payant. Par exemple, supposons que vous désirez un forfait vous permettant d'obtenir un nombre illimité de transactions à chaque mois. Ce forfait vous coûterait 11,95 \$ par mois, mais si vous maintenez un solde dans votre compte de 3 000 \$, ce forfait sera gratuit. C'est donc dire que 3 000 \$ vous rapporteront 143,40 \$ par an, soit l'équivalent d'un certificat de placement garanti vous rapportant près de 8 % de rendement avant impôt*. Si vous avez déjà un fonds d'urgence, ou que vous prévoyez en accumuler un, rien ne vous empêche de faire d'une pierre deux coups, soit conserver une partie de votre fonds d'urgence dans votre compte afin de ne pas payer de frais mensuels! Ainsi, votre fonds d'urgence peut vous faire économiser beaucoup!

* Nous supposons que vous payez 40 % d'impôt sur l'intérêt obtenu.



3.

Précisez des objectifs financiers



Vous avez fait votre bilan et votre budget. Vous savez maintenant ce que vous dépensez et ce que vous pouvez économiser. Vous avez probablement des projets qui vous tiennent à cœur : acheter une maison, profiter d'une retraite sans soucis, partir en voyage, aider vos enfants à défrayer le coût de leurs études, etc. Peut-être désirez-vous réduire également vos dettes.

Pour chacun de vos projets d'envergure, demandez-vous quel en sera le coût et de combien de temps vous disposez pour accumuler les sommes requises. Si vous ignorez le coût de certains de vos projets, par exemple combien vous devrez accumuler pour prendre la retraite désirée, notez la question et posez-la à votre représentant.

Cet exercice vous donne une bonne idée de ce qui est réaliste ou non et vous permet de fixer vos priorités ou de revoir certains projets.

Voici l'exemple d'un couple au début de la trentaine

Après avoir réalisé son bilan et son budget, le couple constate qu'il dispose de **250 \$** par mois pour s'attarder à trois objectifs :

- Éliminer une fois pour toute un solde d'environ 1 000 \$ sur leur carte de crédit qui a un taux d'intérêt annuel de 19,5 %;
- Accroître leur fonds d'urgence à 3 000 \$ (il est actuellement à 2 000 \$);
- Accumuler au moins 1 000 \$ pour financer un forfait de ski en Gaspésie aux prochaines vacances de Noël.



Le couple se rend compte que ses objectifs n'ont pas tous la même priorité. Certains sont davantage à long terme et d'autres sont plus urgents.

La priorité à court terme du couple est de rembourser le solde de leur carte de crédit... et de le maintenir à zéro. Pour ce faire, il utilise 1 000 \$ de son fonds d'urgence, mais se promet de le rembourser dans les mois suivants. Voici la répartition des sommes du couple pour la prochaine année.

NOTES DU TABLEAU SUIVANT

1. Le couple a pris l'engagement de ne plus s'endetter sur des cartes de crédit. Le fait de rembourser le solde de la carte lui fera économiser près de 200 \$ par année en intérêt. De plus, le couple a changé de carte de crédit : il a maintenant une carte qui lui donne une récompense en argent de 1 % de la valeur de ses achats. Cela lui rapportera plus de 250 \$ par année! Ce montant n'est pas inclus dans le tableau, car le couple a choisi de se récompenser et de se payer une ou deux bonnes sorties au restaurant avec ce montant annuel.
2. En accroissant le fonds d'urgence à 3 000 \$ et en le conservant sur le compte conjoint avec opérations, le couple profitera d'un forfait « transactions illimitées » en ne payant plus de frais bancaires. Il économisera ainsi 143 \$ par année.

À la fin de l'année, avec un minimum de discipline : le couple ne traîne plus de solde sur sa carte de crédit; il a maintenant une carte de crédit avantageuse; il a un fonds d'urgence; et il ne paie plus de frais bancaires. Ces mesures rapporteront à chaque année au couple 593 \$ sans efforts additionnels.

OBJECTIFS FINANCIERS ANNUELS	1. Remboursement du solde de la carte de crédit ¹	2. Augmentation de la valeur du fonds d'urgence ²	3. Planification d'un voyage
Janvier	Remboursement de 1 000 \$. (Le solde passe alors de 1 000 \$ à 0 \$). 	Retrait de 1 000 \$ du fonds d'urgence. À la fin du mois, le couple y dépose les 250 \$ économisés. Valeur du fonds : 1 250 \$	Une fois les 2 autres priorités réglées, le couple met de côté 250 \$ chaque mois pour planifier un voyage. 
Février		Dépôt de 250 \$ Valeur du fonds : 1 500 \$	
Mars		Dépôt de 250 \$ Valeur du fonds : 1 750 \$	
Avril		Dépôt de 250 \$ Valeur du fonds : 2 000 \$	
Mai		Dépôt de 250 \$ Valeur du fonds : 2 250 \$	
Juin		Dépôt de 250 \$ Valeur du fonds : 2 500 \$	
Juillet		Dépôt de 250 \$ Valeur du fonds : 2 750 \$	
Août		Dépôt de 250 \$ Valeur du fonds : 3 000 \$	
Septembre		Dépôt de 250 \$ Montant disponible pour voyager : 250 \$	
Octobre		Dépôt de 250 \$ Montant disponible pour voyager : 500 \$	
Novembre		Dépôt de 250 \$ Montant disponible pour voyager : 750 \$	
Décembre		Dépôt de 250 \$ Montant disponible pour voyager : 1 000 \$	

La différence entre l'épargne et l'investissement

L'ÉPARGNE

L'épargne est le montant d'argent que vous réussissez à mettre de côté. C'est la différence entre vos revenus et vos dépenses.

Règle générale, au moment où quelqu'un réussit à faire des économies et donc à épargner, cette épargne se retrouve souvent dans des comptes chèques ou des comptes d'épargne. Il s'agit de types de placements sécuritaires. Toutefois, il y a un prix à cette sécurité. L'argent ainsi épargné rapporte peu.

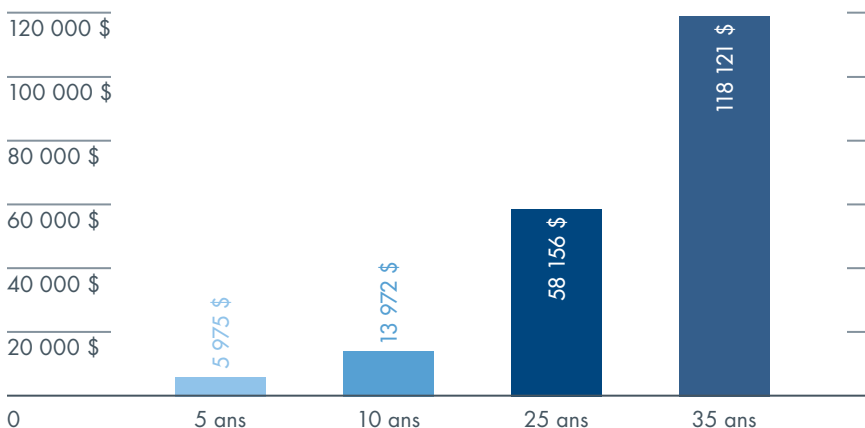
L'INVESTISSEMENT

L'investissement est le fait de prendre votre épargne et de la placer dans un investissement, par exemple, des actions ou des obligations. Nous traitons des différents types de placements dans le deuxième guide de cette série *Comment choisir vos placements?*

L'importance d'épargner tôt

Si vous investissez dans votre REER ou CELI 1 000 \$ par année à 6 % de rendement annuellement pendant 25 ans, vous accumulerez 58 156 \$. Si vous investissez aux mêmes conditions, mais seulement pendant 10 ans, vous accumulerez 13 972 \$. Le graphique suivant démontre l'importance d'investir tôt.

Investir 1 000 \$ par année à 6 % de rendement annuellement donnera...

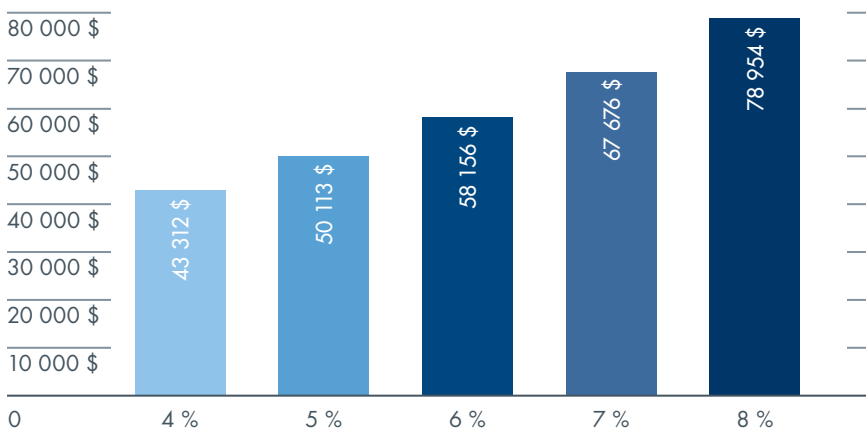




L'importance du rendement

Vous savez maintenant que plus vous commencez tôt à investir, plus vous avez la chance d'accumuler des sommes importantes. Le rendement est tout aussi important. Le graphique suivant montre des exemples de ce que vous accumulerez selon différents taux de rendement. Les calculs ont été faits pour 1 000 \$ d'investissement annuel. Par exemple, pour savoir combien vous obtiendrez pour 2 000 \$, il vous suffit de multiplier par deux le résultat.

Investir 1 000 \$ par année pendant 25 ans vous rapportera...





Suivant ces trois étapes présentées dans le guide, vous devriez connaître vos objectifs financiers, avoir une bonne idée de votre bilan et aussi une connaissance approfondie de vos revenus et dépenses. Cette information sera certainement utile pour vous aider à atteindre vos objectifs financiers. Dans les prochains guides de cette série, vous apprendrez à connaître les placements et à choisir avec qui faire affaire pour gérer vos finances.



**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**

Pour joindre
l'Autorité des marchés financiers

QUÉBEC

Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1

MONTRÉAL

800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3

CENTRE D'INFORMATION

Québec : 418 525-0337
Montréal : 514 395-0337
Autres régions : 1 877 525-0337
information@lautorite.qc.ca

Vous pouvez aussi consulter
le site Web de l'Autorité
des marchés financiers :
lautorite.qc.ca

Site jeunesse :
tesaffaires.com